

De la maternelle à l'université, en passant par les maisons de jeunes, les centres culturels, les bibliothèques, les IPPJ et les prisons, **PhiloCité** diffuse dans l'espace public les outils de la philosophie. Parce que prendre le temps de réfléchir collectivement, sur un sujet du quotidien saisi au vol ou sur les grands thèmes qui balisent l'histoire de la philosophie, c'est se donner les moyens de s'émanciper. **PhiloCité** propose, en Belgique et à l'étranger, des animations, des formations, des conférences et des travaux de recherche, dans un souci permanent d'émancipation, tant individuelle que collective.

Ni responsable, ni coupable

La « responsabilité » est devenue le nouveau mot d'ordre de notre époque. Mais qu'est-ce qui se cache derrière ce mot ? Sommes-nous réellement responsables de nos actes et de nos choix ?

Peut-être êtes-vous matérialiste ? En philosophie, le terme ne renvoie pas à un penchant pour l'argent et les biens matériels, mais à la conviction que tout est matière, y compris la pensée.

Peut-être même l'êtes-vous sans vraiment le savoir ? C'est probablement le cas si vous pensez par exemple qu'il y a une base matérielle à la pensée, ce que confirmeraient les expériences sur le cerveau montrant le lien entre telle de ses parties et nos capacités cognitives ou affectives.

En somme, il est probable que les progrès des sciences, et de la neurologie en particulier, nous aient généralement rendus matérialistes. Or, ce qui a permis le développement de ces sciences, c'est justement l'existence au 18^e siècle d'un courant philosophique matérialiste : le mouvement lié à l'écriture de l'*Encyclopédie*, gigantesque entreprise coordonnée par Diderot et d'Alembert, avec la participation très active du baron d'Holbach (tous trois penseurs matérialistes), pour collecter l'ensemble du savoir théorique et pratique de l'époque et le rendre accessible à tous.

Cette entreprise de vulgarisation du savoir scientifique a été la condition du développement de nouvelles sciences, liées précisément au matérialisme de ces penseurs. Car considérer que tout phénomène vital, y compris la pensée, le désir ou l'émotion, repose sur des conditions matérielles qui donnent prise à l'expérimentation, c'est en faire des

réalités naturelles à étudier de la même façon que les autres réalités du monde. C'est là une véritable révolution intellectuelle qui ouvre la porte à la fois à la neurologie et à la psychologie expérimentale.

Si nous voulons être conséquents avec cette approche banale et ces sciences dont nous ne contestons généralement pas la légitimité, il faut alors mieux mesurer ce qu'une conception matérialiste de la pensée engage aussi du point de vue moral et politique : rien de moins qu'une critique radicale de la responsabilité individuelle.

Il n'y a pas de fumée sans feu

Le problème se formule ainsi : si notre pensée, notre volonté, notre mémoire ont une base matérielle, c'est qu'elles sont déterminées par des causes assignables et étrangères à notre libre arbitre. Dans ce cas, on n'est pas plus responsable d'être bossu que d'être vicieux, d'être aveugle que d'être méchant. La méchanceté, souligne ainsi Diderot, n'est rien d'autre qu'un aveuglement : « *Vous avez pitié d'un aveugle ; et qu'est-ce qu'un méchant sinon un homme qui a la vue courte, et qui ne voit pas au-delà du moment où il agit ?* » (art. « Vice » de l'*Encyclopédie*, p. 506).

On est heureusement ou malheureusement né. N'a-t-on plus alors aucun mérite ? Ne choisit-on plus rien librement ? N'est-on aveugle ou méchant que par chance ou malchance ? Si c'est le cas, la responsabilité disparaît ; le bien et le mal aussi. Ce ne sont rien que des notions théologiques, liées à la place du jugement dernier et du péché dans la religion chrétienne.

On peut se réjouir d'être beau sans être pour autant responsable de la forme de notre vi-

sage ou de notre taille, on peut se réjouir d'être généreux ou honnête sans être pour autant plus vertueux. Car nous sommes le résultat de dispositions naturelles qui nous font naître avec un certain physique et un certain tempérament.

À ce déterminisme physique s'ajoute un déterminisme social, un ensemble de facteurs de modifications dont l'individu n'est ni maître ni cause et dont il subit profondément l'influence : l'éducation, les mœurs de la communauté dans laquelle il vit, les circonstances de vie...

Ce qui est vrai en général du caractère ou du tempérament, dont nous reconnaissons sans doute volontiers l'héritage, l'est aussi de chaque acte, désir ou pensée isolés. Car « *pour que l'homme pût agir librement, il faudrait qu'il pût vouloir ou choisir sans motifs ou qu'il pût empêcher les motifs d'agir sur sa volonté* » (d'Holbach, *Le système de la nature*, p. 152).

Diderot prend l'image de la balance : telle idée qui se présente à nous agit sur notre volonté comme le poids sur la balance, avec la même nécessité mécanique. Or, nous ne choisissons pas cette idée dans la mesure où, comme le souligne d'Holbach, « *nous ne sommes point les maîtres de nous rappeler à volonté nos idées ; leur association est indépendante de nous ; elles se sont à notre insu et malgré nous arrangées dans notre cerveau ; elles y ont fait une impression plus ou moins profonde* » (p. 153).

On serait tenté d'objecter qu'on est pourtant bien libre de lever ou pas le bras ou de se jeter ou non par la fenêtre. D'Holbach le nie : « *Il n'y a aucune différence entre un homme qu'on jette par la fenêtre et un homme qui s'y jette lui-même, sinon que l'impulsion qui agit sur le premier vient du dehors, et que l'impulsion qui*

« Il n’y a aucune différence entre un homme qu’on jette par la fenêtre et un homme qui s’y jette lui-même »

Holbach,
Le système de la nature

détermine la chute du second vient du dedans de sa propre machine. » (p. 96)

Il faut certes distinguer l’action extérieure des motifs intimes, mais nous sommes toujours soit contraints par quelqu’un d’autre, soit soumis à la nécessité de pensées et de désirs que nous ne choisissons pas. Ainsi « *un prisonnier chargé de fers est contraint de rester en prison ; ses chaînes l’empêchent d’agir, mais ne l’empêchent pas de vouloir ; il se sauvera si l’on brise ses chaînes ; mais il ne se sauvera point librement ; la crainte ou l’idée du supplice sont pour lui des motifs nécessaires* » (p. 100).

Une société juste sans responsabilité ?

Considérer comme une contrainte la nécessité intime, c’est en réalité distinguer le sentiment d’être libre de la liberté réelle. Vous avez sans aucun doute régulièrement le sentiment d’être libre, mais ce sentiment n’est pas une preuve de votre liberté. Une telle théorie nous invite à interroger avec une grande vigilance notre sentiment de liberté comme aussi les idées en vogue, qui risquent d’agir tels des moteurs inconscients d’actes que nous jugerions à tort tout à fait libres.

On pourrait craindre qu’à supprimer ainsi la responsabilité, on supprime du même coup la justice ou la moralité. L’idée de responsabilité nous engage effectivement à tenter de maîtriser nos comportements sociaux. C’est une

notion efficace, qui produit quelque chose. Elle invite au contrôle de soi, à l’évaluation des conséquences de nos actes et nous éduque d’une certaine manière. Mais elle risque aussi de déplacer la responsabilité réelle, objective, de comportements déviants ou « vicieux ».

Car cette responsabilité n’est pas individuelle, mais collective ; elle ne tient pas à une éthique personnelle, mais à une politique sociale : « *Si les lois étaient plus équitables, si chaque société moins partielle donnait à chacun de ses membres les soins, l’éducation et les secours qu’il est en droit d’exiger, si les gouvernements moins avides et plus vigilants se proposaient de rendre leurs sujets plus heureux, on ne verrait point un si grand nombre de malfaiteurs, de voleurs, de meurtriers infester la société ; on ne serait point obligé de leur ôter la vie pour les punir d’une méchanceté, qui n’est due pour l’ordinaire qu’aux vices de leurs institutions.* » (d’Holbach, p. 221)

La punition qu’inflige la société contemporaine aux criminels n’est pas juste, parce que c’est elle qui a rendu certaines valeurs, comme l’argent, souhaitables au point d’encourager le vol. Elle porte donc la responsabilité de ces crimes davantage que le criminel lui-même.

L’incroyable injustice de cette société repose sur les châtements qui punissent impitoyablement des hommes que la plus urgente nécessité a forcé d’être coupables : « *Le malheureux qui périt de faim et de misère est mis à*

mort pour avoir enlevé quelque portion chétive du superflu d’un autre, qu’il voit nager dans l’abondance ! C’est là ce que dans des sociétés éclairées l’on appelle justice ». (Ibid., p. 177)

D’Holbach ouvre une réflexion sur la justice sociale, qui alimentera le matérialisme historique de Marx. Cette réflexion n’a pas fini d’éclairer les enjeux contemporains de la criminalisation du ghetto, des banlieues ou des terroristes musulmans et d’exercer à l’égard de nos politiques publiques et de nos médias la même fonction critique : interroger la façon dont ils rendent possible/ont existé la criminalité qu’ils condamnent ensuite.

Il reste d’actualité de penser la mécanique de production de la criminalité de façon à en éclairer les conditions matérielles, complexes et multiples, d’apparition, plutôt que d’épingler des responsabilités individuelles simplistes. – **Gaëlle Jeanmart, pour PhiloCité®**

En savoir +

- **Diderot, *Le rêve de d’Alembert*, édition établie et introduction par L. Versini, Œuvres, t. 1, Philosophie, p. 601-676.**
- **Tous les textes de d’Holbach sont accessibles sur le net : classiques.uqac.ca/classiques/holbach_baron_d**

philocité®